

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 2 (1873)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Avis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

qui demandent leurs inspirations au Prince des ténèbres ont parfaitement raison de proscrire le prêtre de l'école : il n'y fait pas leur œuvre ; son influence est toute à l'avantage de l'intelligence et du cœur. Donc, libérâtres, égalitaires, illuminés, vous tous les tenants du *prrogrès* (progression descendante), chassez, oh ! chassez le prêtre de l'école, afin de nous ménager à l'avenir l'*intelligent* spectacle : 1° de commissions scolaires venant demander *en patois* à nos élèves s'ils ont bien appris le français ; 2° d'examineurs fédéraux faisant calculer aux futurs citoyens les précieux avantages de fumer ses terres le dimanche, et de vivre au cabaret ou au club le reste de la semaine.... O raison humaine, où es-tu ?



### AVIS.

Nous croyons devoir rappeler les questions qui doivent être mises à l'étude dans les conférences d'arrondissement par MM. les inspecteurs. Les travaux seront remis avant la fin mai aux rapporteurs qui seront désignés ultérieurement :

1° Quelle serait la meilleure manière d'enseigner les branches indiquées dans la loi sous la rubrique de « successivement désirables, » sans nuire aux branches obligatoires ?

2° Quelle est l'importance de l'*enseignement des choses* et quelle est la manière de le donner ?

3° Importance d'une bonne école normale et moyens à prendre pour assurer un recrutement d'élèves capables.



### CORRESPONDANCE.



Des bords de la Broye, le 20 février 1873.

Monsieur le Rédacteur,

Auriez-vous lu les aménités que vous adresse l'*Educateur* dans l'un de ses derniers numéros, sous la rubrique de *correspondance fribourgeoise* ? Oyez plutôt : « On nous a envoyé, il y a déjà quelque temps, de ce canton, une très-longue lettre destinée à réfuter